

Des idées pour le logement

Partagez votre toit

Dans une agglomération où se loger est devenu un véritable casse-tête, de plus en plus de personnes âgées isolées accueillent chez elles un étudiant. Une cohabitation insolite que la mairie de Paris a décidé d'encadrer.



BINÔME

Bientôt dix mois de cohabitation et l'ambiance est toujours au beau fixe entre Elisabeth Etaix et Alexandre-Marie Vafdez.

Is ont l'un pour l'autre ces petits gestes attentionnés qui en disent long sur leur complicité : une question posée en passant sur la forme du moment, un coup de main donné l'air de rien, quelques légumes offerts les soirs de disette... Entre Elisabeth, 72 ans, et Alexandre-Marie, d'un demi-siècle son cadet, la cohabitation se déroule « à merveille ».

La septuagénaire loue une partie de son grand appartement du XVII^e arrondissement de Paris à ce jeune étudiant en agronomie depuis le mois de septembre 2009 : 25 m², tout équipé et indépendant, moyennant la somme de 500 euros. « Internet, eau et électricité compris », précise Elisabeth. En fait, plus qu'une affaire d'argent, c'est la présence d'Alexandre-Marie qui importe aux yeux de cette ancienne professeur de biochimie de Jussieu. « J'apprécie de ne pas être seule, confie-t-elle, l'œil pétillant. Il est adorable, discret, serviable. C'est important qu'il soit là. » A tel point qu'Elisabeth tenait à inviter « son »

étudiant lorsqu'elle a reçu sa famille à déjeuner au début de l'année.

En six ans, le PariSolidaire, structure pilote en la matière, a constitué plus de 1 000 binômes en Ile-de-France. Un succès suffisant pour que la mairie de Paris décide d'encadrer les pratiques, en signant, fin avril, une « charte de la colocation intergénérationnelle ». « Cette formule ne peut fonctionner que si chaque partie respecte l'autre, précise Liliane Capelle, adjointe (PS) au maire de Paris chargée des seniors. Les jeunes ne doivent pas se substituer aux services de soutien à domicile. Même quand ils payent une toute petite indemnité en guise de loyer. »

Chez Elisabeth, la question ne se pose pas. Les deux colocataires n'ont pas mis longtemps à se trouver des points communs pour animer leurs soirées : un voyage récent en Asie, le goût des sciences de la vie, un intérêt pour les religions. « C'est une merveilleuse formule, estime Alexandre-Marie. Financièrement, mais aussi parce qu'il est

ET AUSSI...

Optimisez votre espace

La solution pour agrandir son logement sans déménager ? Construire en « surdensité », en aménageant des combles ou un sous-sol, en installant une véranda ou une mezzanine, en acquérant l'appartement du voisin, en surélevant sa maison... L'Agence nationale de l'habitat accorde des subventions pour ce type de travaux. www.anah.fr

Construisez à plusieurs

Cette stratégie permet d'économiser - un peu - sur la construction, mais surtout de mettre en commun certains espaces (salle de jeux, buanderie, terrasse). Si les coopératives privées existent depuis longtemps, la Ville de Nanterre accompagne pour la première fois des particuliers dans leur projet. Objectif : proposer des logements à moins de 3 000 € le mètre carré. D'autres communes pourraient suivre. Voir la coopérative Hoche sur www.ladefense-seine-arche.fr.

Investissez dans des villes « en devenir »

Les prix du marché ne leur permettant plus d'acheter à l'intérieur du périphérique, de plus en plus de primo-accédants investissent dans les rares communes encore accessibles aux portes de Paris : Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen. Mais attention : là aussi, les prix flambent !

Vivez en colocation

Partager son appartement permet de réaliser de substantielles économies, sur le loyer ou les charges annexes (eau, électricité, Internet). Ce mode de vie n'a donc jamais été aussi répandu : plus de 150 000 personnes vivent en colocation en région parisienne. Et il ne s'agit pas seulement d'étudiants : environ plus de 35 ans ! www.colocation.fr

sécurisant d'habiter avec quelqu'un de confiance quand on connaît mal Paris. » Une déclaration qui ne peut qu'aller droit au cœur de son hôtesse. ● S. H. www.leparisolidaire.fr